

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER		X	
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		X	
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER		X	
21. Julie NOVELLI		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

**Autres présents non votants :**

Marie **RENAUD**

Muriel **BORRELY-DUBINI**

Laurent **LAVAISSIERE**

Olivier **VERDENAL**

Aurore **FRAISSE**

Directrice du CIAS Grand Lac

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Directeur général des services

Directeur financier de Grand Lac

Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15-03-2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 28 mars 2024 a été transmis le 15 mars 2024, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 28 mars 2024

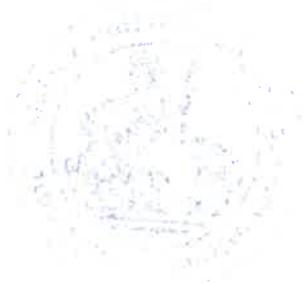
**Le Président,**  
Renaud BERETTI

**Secrétaire de Séance,**  
Brigitte BARLET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D10-DE  
Date de réception en préfecture: 03/04/2024



Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D10-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

## DÉLIBÉRATION

N° : 27 Année : 2024

Exécutoire le : 03 AVR. 2024

Publiée/Notifiée le : 03 AVR. 2024

Visée le : 03 AVR. 2024

### FINANCES

#### Budget Annexe de l'EHPAD Les Grillons Vote de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024

*Vu l'instruction budgétaire M22 relative au cadre budgétaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux publics,  
Vu l'article 58 de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,  
Vu l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote d'un rapport d'orientation budgétaire dans le délai de deux mois précédent l'examen du budget,*

Madame la Vice-Présidente, après avoir rappelé le vote du rapport d'orientation budgétaire le 1<sup>er</sup> février 2024, présente l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 du Budget annexe de l'EHPAD Les Grillons.

Elle propose une présentation et un vote par groupes fonctionnels en fonctionnement et par titres en investissement.

#### Compte de résultat prévisionnel (non soumis à l'équilibre)

##### Fonctionnement :

GROUPES FONCTIONNELS	DEPENSES
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 140 100.00 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	4 351 000.00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	744 600.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 235 700.00 €</b>

GROUPES FONCTIONNELS	RECETTES
Groupe 1 : Produits de la tarification	4 684 970.00 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation courante	537 450.00 €
Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	22 170.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 244 590.00 €</b>

Le résultat comptable prévisionnel est un déficit de 991 110.00 €.

##### Capacité d'autofinancement

Par rapport au résultat comptable, la capacité d'autofinancement ne comprend que les écritures comptables qui donnent lieu à encaissement ou décaissement.

Le compte prévisionnel de résultat permet d'établir une insuffisance d'autofinancement d'un montant de 933 620.00 €.

## Tableau de financement prévisionnel

TITRES	DEPENSES
Insuffisance d'autofinancement	933 620.00 €
Titre 1 : Remboursement des dettes financière	63 800.00 €
Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	100 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 097 420.00 €</b>

TITRES	RECETTES
Titre 1 : Augmentation des capitaux propres	102 600.00 €
Titre 2 : Augmentation des dettes financières	60 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>162 600.00 €</b>

Soit un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 934 820.00 €.

A titre d'information, le fonds de roulement au 01/01/2024 est de -528 812.60 €. Le fonds de roulement prévisionnel au 31/12/2024 est de -1 463 632.60 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'EPRD 2024 du budget annexe de l'EHPAD Les Grillons tel que présenté,
- **VOTE** l'EPRD 2024 du budget annexe de de l'EHPAD Les Grillons,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 28 mars 2024

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 14
- Présents et représentés : 15
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le Président,  
Renau BERETTI



La secrétaire de séance,  
Brigitte BARLET

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20240328-D36-DE  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

**Cadre EPRD synthétique**

**COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2024**

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 140 100,00 €	4 684 970,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 351 000,00 €	537 450,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	744 600,00 €	22 170,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	6 235 700,00 €	5 244 590,00 €	TOTAL DES PRODUITS
<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>991 110,00 €</b>	<b>RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)</b>
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	6 235 700,00 €	6 235 700,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

**TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024**

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	991 110,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	79 660,00 €	22 170,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	79 660,00 €	1 013 280,00 €	SOUS-TOTAL 2
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&gt;0)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>933 620,00 €</b>	<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2&lt;0)</b>
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	17,80%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

**TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2024**

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	933 620,00 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	63 800,00 €	60 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	100 000,00 €	102 600,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	1 097 420,00 €	162 600,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>934 820,00 €</b>	<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 097 420,00 €	1 097 420,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)**

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2024**

<b>FRNG estimé au 1er janvier 2024</b>	<b>-528 812,60 €</b>
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-934 820,00 €
<b>FRNG prévisionnel au 31 décembre 2024</b>	<b>-1 463 632,60 €</b>

**BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2024**

<b>BFR estimé au 1er janvier 2024</b>	<b>304 930,17 €</b>
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
<b>BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2024</b>	<b>304 930,17 €</b>

**TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024**

<b>Trésorerie au 1er janvier 2024</b>	<b>-833 742,77 €</b>
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-934 820,00 €
<b>Trésorerie au 31 décembre 2024</b>	<b>-1 768 562,77 €</b>

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

→ Ok

- (1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)  
 (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations  
 (3) ESSMS privés seulement

Accusé de réception en préfecture  
 073-267303428-20240328-D36-DE  
 Date de réception préfecture : 08/04/2024

